

Y-A-T-IL UN FUTUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BIO AU QUÉBEC?

Louis Ménard¹

No de projet : 10-MEM1-02

Durée : 04/2011 au 08/2012

FAITS SAILLANTS

L'agriculture biologique et la consommation de produits biologiques connaissent toutes deux une forte croissance comme en témoignent les nombreuses statistiques à ce sujet. Pourtant, plusieurs signaux du marché laissent croire à une maturité de certains secteurs biologiques : lait biologique valorisé à 80 %, sirop d'érable biologique inventu, prix des céréales biologiques en stagnation. De plus, il existe peu d'information sur les besoins du secteur de la transformation biologique. Il devient difficile, voire impossible de mettre en œuvre de véritables chaînes de valeur en agriculture biologique.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Objectif général

Identifier les besoins du marché pour les produits issus de l'agriculture biologique et notamment de trois grands secteurs (lait, acériculture et grain) en vue de développer une meilleure lisibilité sur le potentiel de développement de l'agriculture biologique et ainsi favoriser la création de chaîne de valeur.

Objectifs spécifiques

- Identifier les problématiques à résoudre pour développer des chaînes de valeur dans les secteurs laitier, céréalier et acéricole;
- Dégager des solutions consensuelles pour développer des chaînes de valeur dans les secteurs laitier, céréalier et acéricole;
- Établir un plan d'action devant mener à la création de chaînes de valeur dans les secteurs laitier, céréalier et acéricole.

Méthodologie

Trois rencontres ont eu lieu en octobre et en novembre 2011, dans le cadre du projet d'identification de chaînes de valeur dans les secteurs laitier, céréalier et acéricole. Lors de ces rencontres, les intervenants de différents maillons de la chaîne de valeur (transformateurs, distributeurs, détaillants) et les producteurs agricoles ont pu échanger sur les différents enjeux et défis qui se présentent dans chacun de leur secteur et ont fait une réflexion sur le concept de chaîne de valeur dans chaque secteur et proposé des avenues de solutions pour le développement de projets de chaîne de valeur.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE

SECTEUR ACÉRIQUE BIOLOGIQUE

En 2010, le Québec a produit 91 % de la production canadienne et 75 % de la production mondiale de sirop d'érable. Près de 20 % de la production de sirop d'érable est biologique pour une valeur à la ferme estimée à 52 M\$.

¹ Secrétaire général, Fédération d'agriculture biologique du Québec

L'organisation de la mise en marché du sirop bio est régie par les mêmes règles que la production conventionnelle. Toute entreprise qui obtient une certification biologique obtient une prime biologique négociée collectivement.

Problématiques à résoudre pour développer des chaînes de valeur dans les secteurs acéricoles

Parmi les facteurs à résoudre dans le développement de projet de chaîne de valeur des produits de l'érable, on note l'importance d'informer le consommateur sur la différenciation du sirop d'érable conventionnel et du sirop biologique notamment sur les règles plus strictes concernant l'aménagement de l'érablière et les modes de production et les frais supplémentaires de certification. Par ailleurs, la marge de prix entre le détaillant et celle reçue du producteur est souvent élevée.

L'entente d'équivalence des normes biologiques Canada/États-Unis pose également un problème en raison des exigences plus élevées pour les producteurs biologiques acéricoles canadiens. L'importation de produits de l'érable biologique en provenance des États-Unis cause un préjudice aux producteurs québécois.

Depuis plusieurs années, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) demande d'exclure le sirop d'érable de l'entente d'équivalence des normes biologiques Canada/États-Unis. En outre, il est difficile de communiquer avec les différents intervenants impliqués dans la chaîne de valeur.

SECTEUR LAITIER BIOLOGIQUE

La production de lait biologique certifié a augmenté de façon importante au cours des dernières années afin de répondre à la demande. Pendant l'année laitière 2011, le Québec comptait 102 producteurs laitiers biologiques avec une production totale de 336 985 hectolitres. La production de lait biologique représente un peu plus de 1,0 % de la production totale au Québec.

L'organisation de la mise en marché du lait bio est régie par les mêmes règles que celle du lait conventionnel.

La Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) et Agropur accordent une prime sur le prix du lait biologique certifié. Depuis 2008, le lait biologique est valorisé en moyenne à 80 %. Malgré une forte croissance de la demande pour les produits biologiques et notamment les produits laitiers, les réquisitions des entreprises de transformation stagnent. Il n'existe aucune chaîne de valeur dans le secteur laitier biologique permettant de mieux valoriser la production.

À l'heure actuelle, les deux types de lait (biologique et conventionnel) sont d'excellents choix. Des normes tout aussi strictes régissent le lait biologique et le lait conventionnel. Sur le plan nutritionnel, les deux laits sont également identiques.

La mise en marché du lait est très bien organisée. Aussi, il existe des clubs de production qui fournissent des services-conseils en production biologique. La transition et conversion en bio est facile à obtenir.

La demande pour les produits laitiers évolue constamment, notamment pour les secteurs du yogourt, du fromage et de la crème, qui sont en croissance.

Problématiques à résoudre pour développer des chaînes de valeur dans le secteur laitier

Les éléments suivants ont été identifiés dans les problèmes à résoudre dans le développement de projets de chaîne de valeur dans le secteur laitier :

1. Difficulté à différencier le lait biologique, car le lait conventionnel jouit déjà d'une bonne réputation (lait santé de qualité), implantation à la ferme du Programme HACCP et du Programme LCQ (lait canadien de qualité); d'où la nécessité d'intervenir sur l'aspect marketing des produits laitiers biologiques
2. Le principal obstacle au développement de la consommation bio reste le prix des produits proposés. La marge bénéficiaire des détaillants est souvent très élevée;
3. Les produits biologiques sont considérés comme des produits de luxe;
4. Coûts supplémentaires : les producteurs biologiques doivent déboursier des frais de certification.

De plus, ils couvrent des dépenses supplémentaires inhérentes à ce mode de production sans pour autant y trouver les profits associés à la valeur ajoutée de leur produit.

SECTEUR DU GRAIN BIOLOGIQUE

Au Québec, la production de grain biologique oscille aux alentours de 60 000 tonnes en moyenne par année (moins de 2 % de la production québécoise en grains conventionnels et bios confondus). Près de 63 % des entreprises spécialisées sont localisées en Montérégie et au Centre-du-Québec. Ces deux régions détiennent à elles seules environ 73 % des superficies en grains biologiques.

La demande est en croissance sur le marché local et étranger, mais l'offre ne suit pas. Il y a présence d'usines de transformation sur le territoire québécois ce qui constitue un avantage en soit.

Problématiques à résoudre pour développer des chaînes de valeur dans le secteur céréalier

Il y a très peu de producteurs de grains biologiques, environ 165 producteurs. Plusieurs producteurs de céréales biologiques n'ont pas de capacité d'entreposage, il en est de même pour les transformateurs.

Il y a une cohabitation difficile entre les producteurs bios et leurs voisins conventionnels (zone tampon, tolérance aux mauvaises herbes et aux insectes nuisibles). Le développement du marché local est également dépendant du développement du secteur des viandes bios et du lait bio.

On observe qu'il est difficile d'établir de bonnes relations d'affaires entre les producteurs et les transformateurs notamment dans le respect des ententes d'approvisionnement.

Parmi les défis à relever, il y a celui d'assurer la stabilité dans la qualité et l'approvisionnement. Une meilleure cohésion entre les producteurs pourrait améliorer l'approvisionnement québécois (offre regroupée). Cependant les transformateurs préfèrent acheter un gros volume de qualité moyenne, mais uniforme plutôt que plusieurs petits lots ayant des écarts de qualité d'un lot à l'autre.

Des problèmes de contamination par les organismes génétiquement modifiés (OGM) surviennent parfois.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Solutions consensuelles pour développer des chaînes de valeur dans les secteurs laitier, céréalier et acéricole

Les consultations réalisées dans le cadre de la réalisation du projet sur le développement de projets de chaînes de valeur dans les secteurs acéricole, laitier et céréalier ont fait ressortir que le contexte québécois de l'agriculture biologique se prête bien au développement de chaîne de valeur dans ces productions. L'approche chaîne de valeur permet d'assurer une stabilité de l'approvisionnement et une collaboration gagnant-gagnant au lieu de relation adversaire. Il faut éviter l'exclusion ou le cloisonnement entre l'agriculture biologique et conventionnelle et partager « le meilleur des deux mondes ».

Aussi, les produits issus de l'agriculture biologique au Québec doivent prendre leur place sur le marché québécois.

Le projet a permis d'identifier des pistes de solutions permettant le développement de projets de chaîne de valeur qui peut s'appliquer dans les différentes productions ciblées.

Parmi celles-ci, on recommande que la table Filière biologique soutienne l'établissement de maillage et de chaîne de valeur tel que proposé dans le plan de développement du secteur biologique du Québec. L'établissement de maillage permet notamment la mise en commun d'informations stratégiques.

Dans chacun des secteurs de production, les participants (producteurs, transformateurs et détaillants) ont proposé la création de comités stratégiques dont le mandat serait d'identifier les produits à fort potentiel de réussite de chaînes de valeur. Une collaboration entre la Filière biologique, les fédérations de producteurs spécialisés (lait, acéricole et cultures commerciales) ainsi que la FABQ est souhaitable et nécessaire. Les comités pourraient également s'adjoindre l'expertise de chercheurs dans leur domaine respectif. Ces comités auraient pour rôle d'identifier le produit spécifique qui va constituer la base de la chaîne de valeur et de soutenir la création de chaînes de valeurs et inciter les producteurs, transformateurs et distributeurs à s'engager et y participer.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

M. Louis Ménard, secrétaire général
Fédération d'agriculture biologique du Québec
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
Courriel : lménard@upa.qc.ca

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

La Fédération d'agriculture biologique du Québec et le Programme d'appui à la mise en marché des produits biologiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont contribué financièrement à la réalisation de ce projet.